

Communiqué

11^{ÈME} ÉDITION DU GUIDE « CADRE ET PRATIQUES DE COMMUNICATION FINANCIÈRE »

Paris, le 5 juillet 2018 – La 11^{ème} édition annuelle du Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est parue ce jour à l'occasion d'une conférence organisée par le Cliff, en partenariat avec Bredin Prat et PwC France, avec le soutien d'Euronext et de la SFAF.

Ce Guide avait été lancé en 2008 par L'Observatoire de la Communication Financière, structure collégiale composée de représentants des cinq entités susnommées, qui a été dissoute en 2018. Désormais, « **Cadre et Pratiques de la Communication Financière** » est publié par ses réalisateurs effectifs que sont Bredin Prat, le Cliff et PwC France, qui remercient Euronext et la SFAF pour leur soutien durant toutes ces années au cours desquelles la réglementation de la communication financière n'a cessé d'évoluer et de se renforcer, couvrant un périmètre de plus en plus large, entraînant les pratiques dans son sillage.

Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est un outil didactique dont l'ambition est d'aider les émetteurs, professionnels de la communication financière et dirigeants, à se repérer au sein des dispositions réglementaires auxquelles sont soumises les sociétés cotées, tout en décrivant les pratiques usuelles en la matière.

Cette nouvelle édition 2018 comprend quelques évolutions significatives telles le remplacement du Rapport du Président par le Rapport sur le gouvernement d'entreprise, l'apparition dans le rapport de gestion du rapport sur le devoir de vigilance, la nouvelle déclaration de performance extra-financière, les nouvelles dispositions sur le dépôt de l'information réglementée et du document de référence, des nouveautés relatives à l'archivage de l'information réglementée issue de la Directive Transparence, celles liées au Règlement Prospectus, la mise à jour des Guidelines de l'ESMA sur les indicateurs alternatifs de performance, les nouvelles règles de vote sur le *Say on Pay*, l'actualisation de la recommandation AMF sur les AG, les premiers impacts potentiels de l'entrée en vigueur de Mifid II, sans oublier quelques exemples de sanctions de l'AMF ou encore les nouveautés pour les PME/ETI. Depuis 2017, ce guide est enrichi en annexe d'un lexique des termes employés en communication financière. Il est édité en versions française et anglaise, sous format électronique pour renforcer son aspect pratique et son interactivité ; il comporte une annexe dédiée au document de référence ainsi que des modèles de communiqués de presse.

Des nouveautés en matière d'information extra-financière sont attendues pour 2019. Dans cette optique, les partenaires réalisateurs du Guide ont organisé ce jeudi 5 juillet dans les bureaux de PwC France une **conférence sur le thème « Réflexions sur la communication extra-financière et les indicateurs alternatifs de performance »**. Ils ont notamment convié pour son lancement 2018, Robert Ophèle, Président de l'AMF, qui préface cet ouvrage : « *Parmi les grandes évolutions qui se dessinent, la dimension extra-financière et son intégration de plus en plus forte dans la stratégie des entreprises apparaît comme une tendance de fond qui devrait impacter plus largement encore la communication financière des sociétés cotées... Les exigences réglementaires consacrent donc la RSE parmi les éléments qui participent à la création de valeur et à la performance globale des entreprises et invitent les sociétés à faire un lien plus direct entre le financier et l'extra-financier... sans perdre de vue le critère essentiel de la matérialité.* »

Ont débattu également lors de cette conférence Roxana de Carvalho Cunha, Acting Head of Department Corporate Affairs de l'ESMA et Philippe Audouin, Directeur Général Finance d'EURAZEO.



Le Guide « Cadre et Pratiques de Communication Financière » est disponible sur les sites Internet de Bredin Prat, du Cliff et de PwC France.

A propos de **Bredin Prat**

Contact : Didier Martin, Associé – www.bredinprat.com

Bredin Prat est composé de cent-quatre-vingt avocats français mais également étrangers, anglais, américains, canadiens et autres nationalités et a concentré son activité sur certains domaines du droit des affaires. Très présent dans les opérations de fusions-acquisitions et sur les questions de droit boursier, son activité est également particulièrement développée pour ce qui concerne le droit de la concurrence français et européen, le droit social, le droit public, le droit fiscal, le financement, le contentieux attaché à ces matières et l'arbitrage international.

A propos du **Cliff**

Contact : Olivier Psaume, Président – www.cliff.asso.fr

Créé en 1987, le Cliff est l'association française des professionnels de la communication financière. Il regroupe environ 240 membres issus de sociétés cotées, représentant 90% de la capitalisation boursière de la Place de Paris, ainsi que des consultants et des experts dans des domaines liés à la communication financière. À ce titre, le Cliff est une institution reconnue en France. Il participe à la valorisation de la profession grâce à ses activités favorisant le partage d'expériences, d'expertises et de nouveautés, grâce également à son programme de formation unique en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et à sa contribution au guide annuel « Cadre et Pratiques de Communication Financière ».

A propos de **PwC France et pays francophones d'Afrique**

Contact : Philippe Kubisa, Associé – www.pwc.fr

PwC développe en France et dans les pays francophones d'Afrique des missions de conseil, d'audit et d'expertise comptable, privilégiant des approches sectorielles.

Plus de 236 000 personnes dans 158 pays à travers le réseau international de PwC partagent solutions, expertises et perspectives innovantes au bénéfice de la qualité de service pour clients et partenaires. Les entités françaises et des pays francophones d'Afrique membres de PwC rassemblent 6 400 personnes couvrant 23 pays. *Rendez-vous sur www.pwc.fr.*

En se mobilisant au quotidien pour conseiller et accompagner ses clients dans leur réussite, PwC contribue à la dynamique de l'économie française. A travers ses études et ses analyses d'experts, PwC s'engage également à anticiper les économies du futur et à développer les nouveaux usages technologiques. Enfin, en apportant des solutions pour maîtriser les risques, PwC crée de la confiance entre les acteurs et sécurise le cœur de l'économie française.

PwC France a lancé le mouvement #LetsgoFrance pour valoriser tous ceux qui travaillent à la réussite de l'économie française. *Rejoignez-nous et agissons ensemble : letsgofrance.fr*

En 2017, PwC a remporté pour la deuxième année consécutive le prix "Audit Innovation of the Year", qui témoigne de son engagement en matière d'innovations technologiques pour améliorer la qualité de l'audit et la valeur ajoutée apportée à ses clients.

« PwC » fait référence au réseau PwC et/ou à une ou plusieurs de ses entités membres, dont chacune constitue une entité juridique distincte. *Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.pwc.com/structure.*